



LG03610A

LICENCE NIVEAU 6 (L3 - 3^E ANNÉE)

Immobilier - Gestion et transaction

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation visent la maîtrise des activités suivantes :

- Connaissance des fondamentaux juridiques des activités immobilières ;
- Transaction immobilière ;
- Gestion immobilière ;
- Pilotage de travaux immobiliers ;
- Comptabilité des activités immobilières.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les fondamentaux juridiques des activités immobilières ;
- Effectuer une transaction immobilière : entremise en vente et location de biens immobiliers ;
- Gérer des biens immobiliers pour le compte de copropriétaires et/ou de bailleurs et locataires ;
- Piloter des travaux immobiliers (maintenance, amélioration, construction nouvelle), de la passation des marchés (maître d'œuvre, entreprises) à la réception ;
- Réaliser la comptabilité des activités immobilières : transaction, gestion locative, gestion de copropriétés, activité de marchand de bien et de promoteur immobilier.

DÉBOUCHÉS

- Conseiller / Conseillère immobilier ;
- Négociateur / Négociatrice immobilier ;
- Agent / Agente immobilier ;
- Gestionnaire de copropriété ;
- Chargé / Chargée de gestion locative en immobilier.

PUBLICS

- Jeunes diplômés et/ou demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation) ;
- Jeunes de moins de 30 ans (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage) ;
- Salariés en activité ou en reconversion professionnelle.

PRÉREQUIS

Le candidat doit justifier ;

- soit de la validation d'au moins les deux premières années d'une licence dans le domaine "Droit, économie, gestion" ;
- soit d'un diplôme de niveau bac + 2 d'un volume correspondant à 120 crédits européens (BTS, certification RNCP de niveau 5, ...) ou de la validation d'au moins les deux premières années d'un diplôme de niveau bac + 3 ou plus, dans un domaine compatible avec une formation immobilière (immobilier, droit, économie, gestion, finance, banque, assurance, commerce/vente, marketing, management, comptabilité, urbanisme, architecture, bâtiment/construction...) ;
- soit d'une décision de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) reconnaissant l'aptitude du candidat à suivre dans de bonnes conditions les enseignements de la licence 3.

DURÉE / ORGANISATION

La formation est organisée en alternance, à compter de septembre, à raison d'une semaine en cours pour 2 semaines en entreprise.

LE DIPLÔME

Intitulé officiel : Licence Droit, Économie, Gestion mention Gestion parcours immobilier.

Diplôme délivré par le Cnam.

SUITES DE PARCOURS

- Master droit économie gestion parcours Promotion immobilière ;
- Master droit économie gestion parcours Expertise conseil en patrimoine immobilier.

TARIFS

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

- la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opco) ;
- vous bénéficiez d'une rémunération ;
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

Pour les salariés :

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : dispositif Pro-A, compte personnel de formation (CPF), plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition...

Conditions tarifaires pour les entreprises précisées sur notre site :

<https://bit.ly/CnamTarifAlternance>



PROGRAMME

519 heures

- DRM001** Initiation aux études juridiques immobilières (6 CR)
- DRM002** Droit de la propriété immobilière (8 CR)
- DRM113** Contrats de vente d'immeubles (6 CR)
- DRM121** Statut et déontologie des professions immobilières (3 CR)
- DRM137** Techniques de négociation immobilière (3 CR)
- DRM106** Copropriété et ensembles immobiliers (6 CR)
- DRM133** Baux d'habitation (3 CR)
- DRM134** Baux commerciaux (3 CR)
- DRM116** Comptabilité immobilière (6 CR)
- DRM131** Marchés privés de travaux et de maîtrise d'oeuvre (3 CR)
- DRM138** Introduction à la technologie des bâtiments (3 CR)
- DRM139** Introduction à la pathologie des bâtiments (3 CR)
- UADROT** Expérience professionnelle (7 CR)

L'équipe pédagogique est dûment agréée par les responsables nationaux de la formation (référentiel national), ce qui constitue une reconnaissance officielle de leur expertise et de leur capacité à dispenser une formation de qualité.

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code diplôme LG03610A - Code RNCP : 35924



Candidatez en ligne

Rendez-vous sur <http://bit.ly/CandidatureCnam>

Délai d'accès. Déposez votre candidature dès janvier afin de bénéficier de notre accompagnement à la recherche d'entreprise, jusqu'au démarrage de la formation.



Pourquoi choisir le Cnam ?

Les enseignants :
une équipe mêlant professionnels aguerris et universitaires experts

La formation ICH est reconnue par l'ensemble des professionnels de l'immobilier.

L'obtention de la licence permet d'obtenir la carte professionnelle en application de l'article 11 du décret du 20 juillet 1972.

Taux de réussite à l'examen :

71 %
pour cette formation (2023-2024).

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site :
<http://bit.ly/CnamIndicateurs>

Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à votre accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr).

Nantes

ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

02 40 16 10 11

www.cnam-paysdelaloire.fr/ich/